



DÉLIBÉRATION N° DEL-25-062

Exercice budgétaire 2026 - Approbation du budget primitif Annexe 7

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.
Séance du 17 décembre 2025.

Le dix-sept décembre de l'an deux mille vingt-cinq, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Halle aux Grains, Loge 13, 1 place Dupuy, 31000 Toulouse.

PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9

Présents : 9

Absent : 0

Procuration : 0

Date de convocation : 11 décembre 2025

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo – en visioconférence
- M. Gérard André - en visioconférence
- Mme Brigitte Bec – en visioconférence
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Nicole Yardeni – en visioconférence
- Mme Sophie Lamant – en visioconférence

Représentant de l'Etat :

- M. Michel Roussel, Directeur régional des affaires culturelles DRAC Occitanie

Personne qualifiée :

- M. Olivier Mantei, Directeur général de la Philharmonie de Paris

Procuration :

- M. Pierre-André Durand, Préfet a donné pouvoir à M. Michel Roussel

Assistent à la séance :

- Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole,
- Mme Isabelle Arnaud-Roy, Directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole,
- Mme Laure de Mazerat, Directrice de la Direction Ressources Culture,

- M. Emmanuel PIDOUX, Conseiller pour la Musique, DRAC Occitanie.

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSÉ

Monsieur le Président rappelle que lors de sa séance du 06 novembre 2025, le conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole a débattu des orientations budgétaires prospectives pour la période 2026-2028.

Les dépenses et les recettes du budget primitif 2026, qui s'inscrivent dans la ligne de ces orientations financières pluriannuelles, s'élèvent à 43 863 511 € et se répartissent ainsi :

Dépenses 2026 :

	a	b	c	d	E = a+b+c+d	f	G = E + f
IV = I + II + III							
(I)	FONCTIONNEMENT	20 526 830	712 615	16 026 668	4 497 398	41 763 511	900 000
	ACTIVITE	7 568 113	556 015	4 816 784	-	12 940 912	-
	Activité hors masse salariale	2 095 127	556 015	1 936 510		4 587 652	-
	Activité - masse salariale	5 472 986		2 880 274		8 353 260	-
(II)	STRUCTURE	12 958 717	156 600	11 209 884	4 497 398	28 822 599	28 822 599
	Structure hors masse salariale	2 059 204	156 600	1 196 677	181 018	3 593 499	3 593 499
	Structure - masse salariale	10 899 513		10 013 207	4 316 380	25 229 100	25 229 100
(III)	MVTS ORDRE	-	-	-	-	900 000	900 000
	amortissements des immob.				-	900 000	900 000
	virement à la section d'inv				-		-
VII = V + VI	INVESTISSEMENT	454 386	-	314 571	11 043	780 000	420 000
(V)	DEPENSES EQUIPEMENT	454 386	-	314 571	11 043	780 000	-
	immo incorporelles	30 317		20 828		51 145	51 145
	immo corporelles	424 069		293 743	11 043	728 855	728 855
(VI)	MVTS ORDRE	-	-	-	-	420 000	420 000
	amortissement				-		-
	autofinancement de SF vers SI				-		-
	Subv transf. Compte résultat				-	420 000	420 000
IV + VII	TOTAL DEPENSES	20 981 216	712 615	16 341 239	4 508 441	42 543 511	1 320 000
							43 863 511

Recettes 2026 :

	a	b	c	d	E= a+b+c+d	f	G= E + f
IV = I + II + III (I)							
	FONCTIONNEMENT	24 330 867	209 044	17 676 600	27 000	42 243 511	420 000
	ACTIVITE	4 334 267	209 044	4 013 600	-	8 556 911	-
	Activité hors masse salariale	-	-	-	-	-	-
	Activité - masse salariale	4 334 267	209 044	4 013 600	-	8 556 911	-
	STRUCTURE	19 996 600	-	13 663 000	27 000	33 686 600	33 686 600
	Structure hors masse salariale	19 874 138	-	13 523 000	25 000	33 422 138	33 422 138
	Structure - masse salariale	122 462	-	140 000	2 000	264 462	264 462
	MVTS ORDRE	-	-	-	-	420 000	420 000
	amortissements des immob.	-	-	-	-	-	-
	virement à la section d'inv	-	-	-	-	-	-
	Subv transf. Compte résultat	-	-	-	-	420 000	-
	INVESTISSEMENT	200 000	-	100 000	-	300 000	900 000
	RECETTES EQUIPEMENT	200 000	-	100 000	-	300 000	-
	subventions d'investissement	200 000	-	100 000	-	300 000	300 000
	autres	-	-	-	-	-	-
	MVTS ORDRE	-	-	-	-	900 000	900 000
	amortissement	-	-	-	-	900 000	900 000
	autofinancement de SF vers SI	-	-	-	-	-	-
	Subv transf. Compte résultat	-	-	-	-	-	-
IV + VII	TOTAL RECETTES	24 530 867	209 044	17 776 600	27 000	42 543 511	1 320 000
							43 863 511

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver, pour l'exercice 2026, le budget primitif de l'Etablissement public du Capitole tel que figurant au document budgétaire (M57) et au rapport de présentation joints en annexe,

Article 2 :

D'arrêter le montant du budget primitif de l'Etablissement public du Capitole à la somme de 42 663 511 € en section de fonctionnement et de 1 200 000 € en section d'investissement,

Article 3 :

D'autoriser Monsieur le Président de l'Etablissement public du Capitole à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section d'investissement, dans la limite de 5 % des dépenses réelles de la section,

Article 4 :

D'autoriser Monsieur le Président de l'Etablissement public du Capitole à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement, dans la limite de 1 % des dépenses réelles de la section,

Article 5 :

D'autoriser Monsieur le Président de l'Etablissement public du Capitole à signer tout acte afférent à cette décision.

Résultat du vote :

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
ABSENT : 0
NON PARTICIPATION AU VOTE : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

Reçu en Préfecture le : 23/12/2025

Publié par affichage le : 29/12/2025

Le Président de séance,
Francis GRASS.

Signé par :

509DAE6370BB460...